



# David Paradis

## Conseil

Montréal

[dparadis@mccarthy.ca](mailto:dparadis@mccarthy.ca)

## Admission au barreau

Québec 2014

## Faculté de droit

McGill University

## Domaines de pratique

Travail et emploi

David Paradis, CRIA, est avocat-conseil au sein de notre groupe de Droit du travail et de l'emploi. Sa pratique se concentre sur la représentation d'employeurs, tant de juridiction provinciale que fédérale.

David conseille des clients de secteurs variés d'activités sur tous les aspects de leurs relations de travail, tant individuelles que collectives, notamment en matière de congédiement, de négociation de contrat de travail, de droits de la personne, de clauses restrictives et d'arbitrage de griefs. Il agit également en matière de responsabilité civile, de diffamation et de droit des affaires.

David plaide devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs. Il accompagne aussi les clients lors de séances de médiation, de conciliation ou d'autres modes de règlement de conflits.

Avant de se joindre à McCarthy Tétrault, David a œuvré au sein d'un cabinet régional d'envergure.

David a obtenu un baccalauréat en droit civil et en *common law* de l'Université McGill en 2014 et une maîtrise en psychologie du travail et des organisations de l'Université de Montréal en 2013.

David a été admis au Barreau du Québec en 2014 et il est également membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

## Dossiers et mandats représentatifs

### Droit du travail

Défense d'une institution financière contre la réclamation d'un ancien employé prétendant avoir droit à l'augmentation rétroactive et pour l'avenir de prestations d'invalidité de longue durée. *Tanguay c. Industrielle Alliance, assurances et services financiers inc.*, 2022 QCCS 3430.

Défense d'une institution d'enseignement contre la réclamation de deux ans de délai-congé d'un enseignant congédié pour ses fausses déclarations sur son état de santé et confronté à une filature. *Meunier c. Collège Laval*, 2019 QCCS 2791.

# David Paradis

Conseil

Montréal

[dparadis@mccarthy.ca](mailto:dparadis@mccarthy.ca)

Représentation d'entreprises et de cadres supérieurs et intermédiaires dans le cadre de plaintes en congédiement sans cause juste et suffisante, en pratique interdite et en harcèlement psychologique au travail.

## Responsabilité civile

Défense contre la réclamation de 1,9 M\$ d'un exploitant de chantier naval pour la correction des réparations d'un navire effectuées selon un design fautif. *Verreault Navigation inc. c. Continental Casualty Company*, 2014 QCCS 2879, 2016 QCCA 135.

## Diffamation — Droit à la réputation

Défense du maire, d'une conseillère municipale et de la Ville de Westmount dans le cadre d'une réclamation pour diffamation au montant de 300 K\$ instituée par un citoyen. Réclamation rejetée au stade préliminaire contre le maire et la Ville. *Klepper c. Lulham*, 2016 QCCS 5579, 2017 QCCA 2069.

## Droit des affaires

Défense d'une société contre la réclamation de 1,14 M\$ pour une commission d'intermédiaire (« *finder's fee* ») à la suite de la vente de ses actions. *Kazandjian c. Burger King Restaurants of Canada Inc. (Redberry Franchising Corp.)*, 2019 QCCS 1059.

Représentation des membres d'une famille ayant vendu les actions de l'entreprise qu'ils ont bâtie sur des décennies pour récupérer le solde du prix de vente de près de 1 M\$ contre l'acheteur ayant fait défaut de l'acquitter sans raison.

Représentation d'une société pour récupérer les sommes ayant été détournées dans une coquille corporative par son ancien président et un ancien vice-président d'une filiale européenne.

Représentation d'associations étudiantes pan-universitaires et nationales dans des litiges d'affiliation et relativement à la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*.

## Injonction

# David Paradis

Conseil

Montréal

[dparadis@mccarthy.ca](mailto:dparadis@mccarthy.ca)

Injonction et ordonnance de sauvegarde pour forcer l'application du devoir de loyauté d'un courtier ayant démissionné pour se joindre à un concurrent tout en subtilisant des renseignements confidentiels de son ancien employeur.

Défense d'institutions d'enseignement supérieur contre les demandes d'injonction dans leur processus d'admission et de gestion. *Iulian c. Castonguay*, 2017 QCCS 33.

## Droit immobilier

Représentation d'un locateur pour récupérer les loyers impayés d'un locataire en vertu d'un bail commercial. *Hotel Ruby Foo's inc. c. 9149-0417 Québec inc.*, 2017 QCCQ 658.

## Prix et distinctions

**Winner of the "Best Team" prize of the 2013 Pierre-Basile Mignault Moot Court Competition**

**Winner of a Fonds Québécois grant for Society and Culture Research (FQRSC)**

## Mandats récents

- **mdf commerce conclut une entente définitive en vue de son acquisition par KKR pour 255 M\$ CA**  
11 mars 2024
- **Ingénia Technologies inc. est acquise par SPX Technologies**  
7 février 2024
- **Feldan Bio inc. conclut une ronde de financement de série B de 16,5 M\$ CA pour entamer ses premières phases d'études cliniques**  
12 juin 2023
- **Cogeco Connexion inc. acquiert oxio**  
3 mars 2023